

Les Collines

A la recherche d'une école pour son fils, Rosy Tschopp a entendu par l'aumônier Firmin Rudaz que des pourparlers étaient en cours à propos de la fermeture prochaine de l'Institut du Bouveret. Les enfants seraient alors redirigés vers Fribourg, Lausanne ou Genève, selon le souhait des parents. Quatre familles décident de se réunir et créent une association, en 1976 : l'association des parents d'élèves déficients auditifs (APEDAV). Suite à la demande de l'un des parents membre, M. Lattion, le président de Vouvry et député M. Dupont intervient en leur faveur au Grand Conseil.

La doctoresse De Wolf (entendante) se bat également avec ardeur depuis plusieurs années, en donnant de l'argent et en défendant la cause des sourds, se chargeant de toutes les démarches pratiques afin de faire ouvrir des classes spécialisées dans une école valaisanne.

Ils sont finalement entendus et le choix de l'école se porte sur Sion. C'est M. Bernard Amherdt, directeur des écoles de la ville, qui informe l'association que les démarches auprès du Département de l'Instruction publique et de l'Office des assurances sociales pour l'ouverture d'une classe spéciale ont abouti.

C'est ainsi qu'en septembre 1978, une classe ouvre au centre des Collines. Le Valais fait alors figure de précurseur en Suisse romande. Il est en avance sur Vaud, qui ne proposera une structure similaire que l'année suivante. Les élèves qui étaient en fin de scolarité au Bouveret vont à Fribourg, à l'Institut du Guintzet et les plus jeunes vont à Sion. L'association des parents collabore activement avec cette classe nouvellement créée.



Dès son ouverture, la classe d'enfants malentendants accueille sept enfants. Ils sont pris en charge par une maîtresse spécialisée, Marlyse Beney, une logopédiste, Elisabeth Sierro, et une éducatrice, Marie-Claude Sauthier. L'intégration des élèves commence dès le début, ils suivent en effet un certain nombre de cours dans les classes d'entendants.

Un cours de langue des signes est donné depuis 1979 par Marie-Louise Fournier, qui fait là aussi figure de pionnière en Suisse romande. Il est suivi non seulement par les responsables de la classe de malentendants, mais aussi par les maîtresses accueillant les enfants dans le cadre de l'intégration.

Le jardin d'enfants, dont s'occupe Elisabeth Gilloz, s'ouvre et se ferme selon les effectifs. En 1983, la classe enfantine compte cinq élèves, provenant de diverses localités du Valais central (Leytron, Isérables, Savièse, Haute-Nendaz, Sion) et une nouvelle logopédiste, Mlle Christine Bagnoud, vient compléter l'effectif.

Une classe primaire de six élèves, dont l'un suit quelques cours au cycle d'orientation, est confiée à M. Alain Chevalley qui travaille en collaboration avec Mme Joëlle Doyen, logopédiste.

A midi, les élèves qui ne peuvent pas rentrer chez eux sont pris en charge par deux éducatrices. Ils mangent au foyer de St-Guérin, proche du centre des Collines.

En 1984, les jeunes malentendants commencent à suivre les leçons de rythmique, qu'ils apprécient tout particulièrement, et prennent part à toutes les manifestations qui sont organisées par l'école. Chaque fois que la matière le permet, les élèves peuvent suivre l'enseignement avec les entendants.



Le problème principal reste d'assurer un passage harmonieux de l'école à la vie professionnelle. Les classes essaient de les préparer aux études ou aux apprentissages par des visites d'entreprises ou des stages. Certains jeunes suivent des cours de maths au cycle d'orientation, d'autres ont commencé un apprentissage et continuent d'être suivis par leur ancien professeur.

Rolande Praplan donne des cours de langue des signes aux Collines dès 1986. En 1987, une salle spéciale de psychomotricité est mise à disposition dans le centre et en 1988, l'association (APEDAV) favorise l'acquisition d'un ordinateur destiné à la classe de M. Chevalley.

En 1998, on fête les 20 ans d'existence des classes spéciales pour les enfants sourds à l'école des Collines, cette célébration coïncide avec la journée des écoliers romands, le 5 juin. Beaucoup de chemin a été parcouru en vingt ans, la classe est devenue une véritable structure d'accueil : vingt enfants sont répartis sur trois classes couvrant la scolarité enfantine et obligatoire et un jardin d'enfants accueille quatre petits, de 2 à 4 ans. L'effectif des intervenants s'est également agrandi : enseignants spécialisés, éducatrices, logopédistes, psychomotricienne, catéchistes et adultes sourds. Le choix du moyen de communication (langue des signes ou oralisme) tente de respecter pour chacun le choix des parents et les capacités des enfants. La cohabitation d'une telle école avec des classes ordinaires est idéale pour assurer une intégration maximale aux enfants sourds.

Pour la célébration de ces vingt ans, une exposition de photos retrace l'histoire de Géronde et du Bouveret et un grand spectacle se déroule dans l'amphithéâtre de St-Guérin. Un buffet est servi à plus de deux cents personnes, au foyer de St-Guérin. La soirée est animée par Philippe Steiner, président de l'APEDAV et Claudy Fournier, vice-président de la SSV. Stéphane Faustinelli, président de la Communauté catholique des sourds du Valais, en profite pour remercier Danielle Revaz et Marie Maret, qui enseignent le catéchisme aux enfants sourds dès 1978.